# PASS Baudelaire de l'Hôpital Saint-Antoine

184 rue du Faubourg Saint-Antoine 75012 Paris



# Vous avez besoin de soins ?

Vous n'avez pas d'assurance maladie et vous avez des difficultés financières ?

### Vous pouvez vous rendre à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé.

Une équipe médicale, paramédicale et sociale vous accueillera et évaluera votre situation médicale et sociale pour vous accompagner vers les soins et vous conseiller dans les démarches administratives à suivre.

### Comment venir à l'hôpital?

**Métro** : Reuilly-Diderot, Gare de Lyon (Ligne 1) **Autobus** : Arrêt Faidherbe-Chaligny (Ligne 46) Faidherbe-Chaligny (Ligne 8) Arrêt Hôpital Saint Antoine (Ligne 57 – 86)

**RER** : Ligne A : Arrêt Gare de Lyon

#### Comment fonctionne la PASS?

Vous avez plus de 16 ans, vous avez besoin de voir un médecin :

- Vous pouvez être reçu à la PASS Baudelaire pour une consultation de médecine générale sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h30
- Vous devrez vous présenter à l'infirmier d'accueil et d'orientation qui vous inscrira à la consultation. Vous serez reçu par ordre d'arrivée
- Après avoir vu le médecin, un(e) assistant(e) social(e) vous recevra sans rendez-vous : permanence du lundi au vendredi, de 9h à 16h

## Quelles sont les prestations accessibles à travers la PASS ?

- Consultations de médecine générale
- Consultations de médecine spécialisée
- Soins infirmiers
- Accompagnement social et aide à l'ouverture de droits à l'assurance maladie
- Possibilité de remise de médicaments sur ordonnance médicale du médecin du service
- Prise de sang
- Radios

En cas d'urgence médicale appelez le 15 (appel gratuit, accessible 24h/24) ou rendez-vous au service d'accueil des urgences.

Si vous n'avez pas de couverture maladie ou de complémentaire santé, n'hésitez pas à le signaler à votre interlocuteur au 15 ou aux urgences.

Les soins ne sont pas gratuits ! En fonction d'une évaluation médicale et sociale la PASS pourra vous aider à trouver une prise en charge financière de tout ou partie des soins.

#### Comment contacter la PASS?

#### Accueil:

01 49 28 21 53 - 01 49 28 21 54

#### Où trouver la PASS?

L'accès se fait par la galerie Jacques Caroli – Porte vitrée à proximité de la cafétéria Bâtiment UPR – Secteur rouge – Porte 30 – Rez de chaussée



# PASS Baudelaire de l'Hôpital Saint-Antoine

184 rue du Faubourg Saint-Antoine

75012 Paris

Standard: 01.49.28.20.00

Accueil: 01.49.28.21.53

ou 01.49.28.21.51

#### Pour en savoir plus sur l'hôpital et sur la PASS

http://saintantoine.aphp.fr

#### **Contacts**

Coordinateur médical : Dr Véronique VASSEUR

Référentes du service social : Mme Gaëlle AUBRY, Mme Charlotte GARIEN

Secrétaire : Mme Maryvonne DUCROT

#### Liste des contacts des référents PASS

Dernière mise à jour : novembre 2014

Médecin chef de service	Véronique VASSEUR	veronique.vasseur@aphp.fr	01 49 28 21 57
Médecin	Olivier CHA	olivier.cha@aphp.fr	01 49 28 01 59
Assistante sociale	Charlotte GARIEN	charlotte.garien@aphp.fr	01 49 28 29 50
Assistante sociale	Gaëlle AUBRY	gaelle.aubry@aphp.fr	01 49 28 29 50
Infirmière	Sophie LARDEMER		01 49 28 21 53
Secrétaire	Maryvonne DUCROT	maryvonne.ducrot@aphp.fr	01 49 28 21 57

## Prestations médicales et d'accompagnement en lien avec la PASS

- Pédicurie / podologie
- Psychologie
- Diététique
- Education thérapeutique
- Vaccination
- Aide à la domiciliation administrative
- Permanence juridique
- Possibilité d'interprétariat
- Ateliers d'informations administratives : AME, droits sociaux, groupes d'échanges

Tous les services spécialisés de l'hôpital Saint Antoine sont en relation étroite avec la Policlinique Baudelaire et peuvent s'y besoin suivre médicalement les patients dans le cadre de la PASS.

## Conseils d'orientation vers la PASS à destination des professionnels

- ✓ La PASS n'est pas un service d'urgence. En cas de gravité orientez le patient vers les services compétents (15, SAU...).
- ✓ Recommandez au patient de venir aux horaires indiqués.
- ✓ Pensez à fournir au patient une lettre d'accompagnement, expliquant si possible les suivis sanitaires et sociaux déjà entamés et donnant d'éventuels repères permettant d'améliorer la confiance (ex : veiller à nommer par son prénom féminin une personne transgenre si elle est d'apparence féminine, ex : prendre en compte le fait que le patient est illettré ou analphabète...).
- ✓ Recommandez au patient de ne pas hésiter à se faire accompagner par une personne de confiance.
- ✓ Conseillez au patient, dans la mesure du possible, de se présenter avec les documents médicaux et administratifs en sa possession (résultats d'examens, ordonnances, attestation carte vitale, carte d'identité ou passeport...).